



Monsieur Jean-Claude Ruyschaert
Président de la Commission particulière du débat public
Nœud Ferroviaire Lyonnais Long Terme
Regus, 21 avenue Georges Pompidou
69003 Lyon

Madame Fouziya Bouzerda
Présidente du SYTRAL
21 boulevard Vivier Merle - CS 63815
69003 Lyon

A Lyon, le 1^{er} juillet 2019

Objet : Publication du cahier d'acteur rédigé par le SYTRAL.

Madame la Présidente,

Dans le cadre du débat sur les aménagements à long terme du Nœud Ferroviaire Lyonnais, vos services m'ont fait parvenir le texte du cahier d'acteur produit par votre institution.

Comme pour l'ensemble des cahiers d'acteurs, la Commission que je préside, avant d'en autoriser la publication sur le site du débat, s'assure de son contenu et de la véracité des informations qui peuvent être apportées en appui de l'argumentaire développé dans ces cahiers.

Dans cette optique, j'ai demandé à vos services de bien vouloir, comme il est d'usage, citer la source des chiffres provenant d'une autre origine que celles de vos services.

En particulier, en page 4 de votre document, il est affirmé que la seule réalisation du projet sans les autres grandes infrastructures ferroviaires permettrait d'atteindre 90 % de l'objectif cible.

A ma connaissance, ce chiffre n'a jamais été évoqué lors du débat. Aussi, aurais-je souhaité qu'il soit explicité et étayé ou bien que sa source soit indiquée, afin d'assurer la transparence de cette information.

Je regrette m'être vu opposé un refus de la part de vos services, de la compléter à minima par sa source, bien qu'une telle indication ne fût pas de nature à modifier en quoi que ce soit la position ou l'argumentaire de votre syndicat, mais permettait au contraire de l'étayer objectivement.

Compte tenu de l'importance que j'attache à ce que la position de votre syndicat puisse être explicitée et mise à disposition du public dans les meilleurs délais, j'ai, malgré ce déficit d'explicitation, demandé au secrétariat général de la Commission de publier en l'état le cahier d'acteur du SYTRAL.

Toutefois, je souhaiterais que vous puissiez, en réponse à ce courrier, m'apporter les précisions demandées.

Ce courrier et la réponse que vous voudrez bien m'apporter seront publiés sur le site du débat.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes respectueuses salutations.

Jean-Claude RUYSSCHAERT
Président de la Commission particulière du débat public